



From the flock

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DU MOUTON

SOMMARIE:

- 1-2 Traçabilité
- 3-4 Salubrité des aliments
- 5 Lakeland College - Traçabilité
- 6-8 Scrapie Canada

POUR NOUS REJOINDRE

30 Malcolm Road
Guelph, ON
N1K 1B1

Tél:
(519) 824-6018
1-888-684-7739

Fax:
1-866-909-5360

Courriel:
jennifer@cansheep.ca

Site web:
www.cansheep.ca

Traçabilité et avenir de l'agriculture

Sean McKenzie – Coordonnateur national Identification des animaux et traçabilité

En janvier dernier, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO) a organisé un forum sur la traçabilité, auquel des représentants du gouvernement et de l'industrie ont été invités à parler du potentiel de la traçabilité et de ce que certains leaders de l'industrie font pour développer leur entreprise et accroître l'efficacité.

Le conférencier principal, Richard Worzel, président d'IF Research, a fait une présentation sur la traçabilité et l'avenir de l'agriculture. La conférence de M. Worzel a suscité la réflexion sur la traçabilité, les tendances et demandes observées chez les consommateurs et les effets potentiels de la technologie sur l'avenir de l'agriculture.

Il a commencé par déclarer que personne ne peut prévoir l'avenir : il est constitué de surprises. On parle souvent de tendances et on les utilise comme des indicateurs de l'avenir mais, comme M. Worzel l'a fait remarquer, les tendances ne nous disent pas quand elles vont changer. Ce que nous pouvons vraiment faire se limite à rester en contact avec nos clients, utiliser l'information dont nous disposons pour leur fournir des produits qui correspondent à leurs besoins et être prêts à réagir si ces besoins changent. De nos jours, les consommateurs prennent de plus en plus conscience de l'importance de leur santé et de leur nutrition. Par conséquent, ils désirent obtenir des garanties que nos produits respectent leurs exigences à cet égard.

Il a aussi parlé des quatre dimensions de l'avenir des aliments : l'âge, les marqueurs génétiques, le prix et la conscience du public. Parlons d'abord de l'âge : à mesure que la population vieillit, la demande sur notre système de santé s'accroît, et cette croissance s'accélère de manière quasi exponentielle à partir de l'âge de 55 ans environ.





Traçabilité

À l'heure actuelle, la population canadienne vieillit et la majeure partie de cette population, les « baby boomers », entrent dans la tranche d'âge de 55 à 65 ans. Ce phénomène aura une incidence majeure sur notre système de santé et entraînera une pression financière immense pour nos gouvernements. M. Worzel a utilisé l'exemple d'une étude du ministère des Finances de l'Ontario, datant de 2005, qui a montré que d'ici 2024, plus de 60 % de TOUTES les dépenses du gouvernement s'effectueront dans le domaine de la santé. Cela signifie qu'au cours des quinze prochaines années, le gouvernement et les consommateurs prendront de plus en plus conscience de l'alimentation des gens et de son incidence sur la santé. On assistera donc à davantage d'enquêtes sur les produits « santé » et sur les affirmations en matière de qualité et de valeurs nutritives de certains produits. La traçabilité deviendra une exigence pour la vente d'un produit.

À chaque nouvelle crise liée aux aliments, le public s'intéresse davantage à la traçabilité et à la salubrité des aliments. Cet intérêt est aussi stimulé et favorisé par les améliorations technologiques. Selon la loi de Moore, la puissance de calcul double tous les 18 mois et son coût diminue de 50 % pendant cette même période. La réalité montre que cette loi est en réalité incorrecte, et que la période se situe plutôt aux environs de 11 à 12 mois. On estime que cette période se réduira à 10 mois, puis à 9 et ainsi de suite à mesure que la technologie s'améliorera. Cela signifie que, dans 10 ans, vous pourrez acheter pour 1000 \$ un ordinateur qui est 1000 fois plus puissant qu'un ordinateur que vous pouvez acheter aujourd'hui pour 1000 \$. Toutes ces percées technologiques feront en sorte que la recherche d'information sur les aliments et la nutrition sera encore plus simple et que, en l'absence de cette information pour votre produit, le consommateur ira voir ailleurs.

Mr. Worzel affirme que cela nous pousse donc à nous demander ce que nous pouvons y faire. Les producteurs doivent tenter de voir loin et continuer de chercher les nouveaux marchés, les prochaines tendances et les nouveaux débouchés. Le fait de se contenter de sa situation actuelle et de souhaiter continuer de connaître du succès ne suffira peut-être pas. Les consommateurs veulent savoir que les produits qu'ils achètent et consomment sont bons pour eux et pour leur famille. Ils veulent une confirmation que l'emballage reflète les méthodes et le lieu de production, et la clé pour obtenir et conserver cette confiance est la transparence. Grâce à l'accessibilité de l'information sur la traçabilité, nous sommes prêts à suivre les nouvelles tendances des consommateurs. Cette information permettra de réagir rapidement en cas de nouvelle crise sur les aliments et d'assurer les consommateurs que l'agneau qu'ils ont acheté hier ne contient pas d'un ingrédient X, ou qu'il a été élevé à moins de 100 km du lieu d'achat. Plus nous aurons accès à cette information rapidement, plus il sera facile pour le consommateur de la trouver. Ainsi, le niveau de confiance des consommateurs permettra de garder la demande pour nos produits au sommet du marché.

En somme, M. Worzel nous a certainement incités à évaluer les possibilités et le potentiel de la traçabilité au sein de l'agriculture. Il a aussi insisté sur l'importance de diminuer la taille des mandats du gouvernement et a encouragé les producteurs à penser davantage aux demandes potentielles des consommateurs. L'utilisation d'outils qui permettront de soutenir notre industrie et d'accroître la confiance des consommateurs pourrait avoir une incidence sur l'avenir de l'agriculture plus forte qu'on le croit.



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada



Vérification sur la salubrité des aliments

Barb Caswell, coordonnatrice nationale intérimaire – salubrité des aliments à la ferme

Dans le domaine financier, le mot « vérification » en fait frissonner certains. On voit tous l'image typique du petit homme chauve de l'Agence de revenu du Canada, planchette à pince en main, qui épluche sept ans de paperasse. Oui, il y a vraiment une connotation liée au mot « vérification ». Bien que la vérification soit nécessaire dans le cadre du Programme des pratiques en matière de salubrité des aliments à la ferme, je vous assure que ce processus est moins angoissant que l'image terrifiante que je viens d'évoquer.

Après avoir mis le programme en place, la prochaine étape consiste à faire une demande de vérification. Communiquez avec votre association provinciale ou avec la Fédération canadienne du mouton pour l'informer de votre volonté de subir une vérification. Nous vous enverrons les documents que vous devrez remplir et nous renvoyer, afin de confirmer votre volonté de passer une vérification et devenir certifié. Sur réception de vos documents, nous communiquerons avec un vérificateur dans votre région. Ce dernier prendra rendez-vous avec vous pour effectuer la vérification. Vous devrez être présent pendant la vérification, afin de répondre aux questions ou de fournir des documents manquants.

Le processus de vérification est simple : il s'agit d'un examen de la documentation et d'une visite des lieux. Si vous avez pris le temps de lire le manuel du Programme des pratiques en matière de salubrité des aliments à la ferme, tout devrait très bien se passer. Cependant, afin de s'assurer que tout se déroule sans heurts et aussi efficacement que possible, le vérificateur commencera le processus par une réunion d'ouverture, où il parlera avec vous de ce qu'il désire voir et des documents dont il veut prendre connaissance. Le vérificateur suivra ensuite la méthode qu'il vous aura présentée. Après avoir inspecté les lieux et vérifié la documentation, le vérificateur aura besoin de temps pour rédiger son rapport.

Ensuite, le vérificateur organisera une réunion de clôture avec vous, pour vous présenter les conclusions de la vérification, les secteurs où vous n'êtes pas en conformité et formuler des suggestions pour combler les lacunes, le cas échéant. N'oubliez pas que le vérificateur n'est là que pour vérifier que vous respectez toutes les exigences nécessaires contenues dans le Manuel, non pas pour changer la manière dont vous gérez vos affaires. Le résultat de la vérification n'en tient qu'à vous.

Si des lacunes sont décelées, vous pourrez peut-être obtenir votre certification tout de même, si elles sont faciles à combler. Avant de partir, le vérificateur conviendra d'un plan d'action et d'un échéancier pour que vous corrigiez les éléments problématiques afin d'être entièrement conforme. S'il s'agit d'un élément mineur, comme l'absence des produits de santé animale sur votre inventaire, vous n'aurez peut-être qu'à télécopier une copie du dossier au vérificateur. Cependant, si le vérificateur constate qu'il y a plusieurs éléments essentiels qui ne sont pas conformes, vous devrez peut-être passer une deuxième vérification à vos frais. Profitez des ressources à votre disposition pour répondre à toutes vos questions avant de procéder à la vérification; vous économiserez ainsi temps et argent.

Les deux questions qu'on me pose le plus souvent sont « Combien ça coûte? » et « Combien de temps cela prend-il? ». J'ai toujours peur de décevoir, mais il n'y a pas une seule bonne réponse. Cependant, une chose est certaine : soyez prêt! Le vérificateur ne prendra certes pas connaissance des sept dernières années de tous les dossiers (dans le cadre du programme, la plupart des dossiers doivent être conservés pour deux ans), mais plus vous lui en fournirez, moins le vérificateur risquera de vous demander un document que vous devrez chercher.



Vérification

Dans le doute, fiez-vous au Manuel, qui présente toute l'information que vous devez conserver, soit dans les dossiers fournis ou dans un autre système similaire qui contient la même information. Le vérificateur est engagé pour mener une vérification à votre ferme et est rémunéré en fonction du temps qu'il faut pour ce faire. Le temps consacré à la vérification varie en fonction de la taille de votre exploitation, du nombre de brebis et, par-dessus tout, de votre degré de préparation le jour de la vérification. Pour vous donner une idée, une vérification coûte en moyenne 500 \$. Pendant que vous ragez à l'idée de nouveaux frais associés à l'exploitation de votre ferme, laissez-moi vous faire remarquer quelques éléments importants. D'abord, il s'agit d'une moyenne; plus vous serez bien préparé, plus la vérification se déroulera rapidement et moins elle coûtera, particulièrement dans le cas des petites exploitations. Vient ensuite le cycle de vérification.

Si la vérification initiale vous permet d'obtenir la certification, nous devons nous assurer que vous poursuivez votre engagement envers le programme. La première vérification est dite « complète », et le vérificateur se rendra à votre ferme. Cette vérification complète a lieu la première année du programme. À la deuxième et à la quatrième année, vous remplissez une auto-déclaration (liste d'éléments effectués et que vous signez pour confirmer la conformité et le respect des exigences du programme). À la troisième année, c'est un examen des dossiers (vous envoyez par la poste ou par télécopieur un certain nombre de documents que nous vous demandons, et nous en faisons l'examen). Les coûts associés à l'auto-déclaration et à l'examen des dossiers sont minimes. Par conséquent, bien que 500 \$ constitue une somme considérable, elle peut en fait être répartie sur une période de quatre ans. Après ces quatre années, le cycle recommence par une vérification complète.

De plus, bon nombre de provinces offrent des subventions pour la mise en œuvre de programmes sur la salubrité des aliments. Bien que ces subventions varient d'une province à l'autre, certaines vous permettent de réclamer le coût de la vérification dans les coûts de mise en œuvre. Pour en savoir davantage, communiquez avec le ministère de l'agriculture de votre province. De nombreuses provinces sont également à évaluer une autre mesure de réduction des coûts associés à la vérification à la ferme : le recours à un seul vérificateur pour vérifier plusieurs produits. Bon nombre de vérificateurs ont la formation pour vérifier plusieurs programmes de salubrité des aliments. Étant donné qu'un grand nombre de fermes produisent des produits multiples, tels que le grain, le bœuf et le mouton, il serait peut-être possible de confier à un seul vérificateur la tâche consistant à mettre en œuvre plus d'un programme de salubrité des aliments à la ferme en une seule visite. Cette visite unique diminuerait les coûts.

Une vaste gamme de ressources sont à votre disposition pour mettre ce programme en œuvre, notamment la Fédération canadienne du mouton. La vérification constitue simplement une étape consistant à vérifier votre conformité et pour investir dans votre entreprise.



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada



Un collège utilise des moutons comme outils d'enseignement

<http://www.vermilionstandard.com/ArticleDisplay.aspx?e=2503930>

Le troupeau de 125 brebis Arcott et de 25 brebis Polled Dorset du Lakeland College constitue un outil d'enseignement pour les étudiants en sciences animales et production de bétail. Il fait également partie de la ferme du Lakeland College gérée par les étudiants. À l'heure actuelle, les étudiants du cours de production s'occupent de l'agnelage du troupeau de brebis. La saison a été demandante, en raison des nombreuses naissances multiples. Sur les 60 brebis qui ont agnelé, 14 ont donné naissance à des triplés, et 3 ont donné naissance à des quadruplés. Elles ont produit 107 agneaux vivants. Lorsque les brebis sont renvoyées dans la grange extérieure après l'agnelage, seulement deux agneaux sont laissés avec chacune d'elles. Il y a 17 agneaux dans l'enclos des orphelins.

La ferme gérée par les étudiants est dirigée par Michael Greschner et six autres étudiants de deuxième année. Ces étudiants se réunissent régulièrement et prennent des décisions à propos de tous les aspects de la ferme, de la nourriture au marketing, en passant par la planification à long terme du troupeau de mouton du Lakeland College. Les étudiants sont à organiser un projet de recherche appliquée qui compare les aliments complémentaires Masterfeed avec le mélange effectué à la ferme du Lakeland College. Les brebis et agneaux sont assignés au hasard dans les enclos, où un des deux mélanges leur est servi. Les agneaux de deux à sept jours mangent les aliments complémentaires de leur choix.

Les étudiants ont décidé de continuer de faire reproduire un pourcentage des brebis Arcott avec un bélier Suffolk. « Ces agneaux grandissent très rapidement et peuvent être mis sur le marché à un jeune âge. Les agneaux provenant de brebis F1 font aussi d'excellents animaux à commercialiser », affirme M. Greschner. Quelques brebis Arcott ont été inséminées par le bélier Dorset. Ces jeunes brebis constitueront d'excellentes brebis de remplacement et devraient connaître une saison de reproduction prolongée.



Photo : Les étudiants du cours de production ont passé une partie de l'année à superviser l'agnelage. Cette année, les brebis ont produit 107 agneaux vivants, dont 17 sont orphelins. Rosalie Beaudoin est sur le photo ci-dessus.

Le troupeau de Dorset étudié a été formé grâce à l'achat de 25 jeunes brebis auprès de Bob et Gail Irvine, en Ontario. « Les jeunes brebis Dorset sont inséminées par le descendant d'un bélier de Nouvelle-Zélande. L'objectif consiste à produire des béliers Dorset de taille moyenne ayant une génétique leur permettant de se reproduire hors-saison », a déclaré M. Greschner. Les jeunes brebis sont en train d'agneler, et bon nombre d'entre elles donnent naissance à des jumeaux.

Le Lakeland College en est à la deuxième année de l'Alberta Lamb Traceability Project. Les agneaux sont identifiés à la naissance à l'aide d'une étiquette électronique et sont entrés dans le logiciel de gestion FarmWorks. Le personnel et les étudiants attendent impatiemment l'arrivée d'un dispositif de triage automatique, qui permettra de classer les moutons à mesure qu'ils passent dans un couloir.

Pour en savoir davantage sur la ferme gérée par les étudiants du Lakeland College, visitez le www.lakelandcollege.ca, composez le 1 800 661-6490.



Programmes de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante

	Canada	États-Unis
Objectif	<p>-Devenir un programme de contrôle de la tremblante au sein des troupeaux pour l'industrie canadienne du mouton et de la chèvre à long terme, reconnu à l'échelle internationale.</p> <p>-Aider les producteurs à vérifier la présence de la tremblante au sein de leur troupeau et réduire les risques d'introduction de la maladie dans un troupeau sain.</p>	<p>-Offrir aux producteurs participants l'occasion de protéger leurs animaux de la tremblante et accroître la commercialité de leurs animaux en certifiant leur origine au sein de troupeaux exempts de la tremblante.</p>
Début du programme	<p>-A commencé en 2004.</p>	<p>-A commencé en 1992. A été modifié en juillet 2007 pour ajouter la catégorie «Export Monitored», qui répond aux exigences actuelles de l'OIE en matière d'exportation. Cette catégorie se compare au cheminement 1 du programme canadien.</p>
Qui peut participer?	<p>-Tout producteur canadien de moutons ou de chèvres.</p>	<p>-Tout producteur américain de moutons ou de chèvres.</p>
Durée du programme	<p>-Les producteurs doivent franchir les cinq niveaux du programme pour obtenir la mention «certifié». Il faut un an pour franchir chaque niveau.</p> <p>-Après cinq années de participation réussie (et aucun cas positif), on estime que le troupeau est exempt de la tremblante.</p>	<p>-On estime qu'un troupeau est exempt de la tremblante si aucun animal n'a reçu un diagnostic de tremblante et s'il n'y a aucune preuve clinique de la maladie, et ce, pendant une période de cinq à sept ans (selon le cheminement).</p>
Exigences pour les participants (tous les cheminements)	<p>-Signaler immédiatement tout cas suspect de tremblante à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).</p> <p>-Identifier officiellement tous les animaux d'un troupeau qui sont âgés d'un an ou plus. Les animaux âgés de moins d'un an doivent être identifiés adéquatement lorsqu'ils changent de propriétaire ou lorsqu'ils sont déplacés à l'extérieur de leur environnement habituel.</p> <p>-Faire affaire avec un vétérinaire accrédité pour la tremblante et effectuer une inspection annuelle.</p> <p>-Conserver les dossiers conformément aux exigences du programme. Les propriétaires doivent consigner les acquisitions, les départs, les naissances et les décès. Les dossiers doivent être conservés pour un minimum de cinq ans après le décès d'un animal, ou après son retrait du troupeau.</p> <p>-Envoyer un échantillon de tous les animaux adultes qui meurent à la ferme pour qu'on y effectue un test de dépistage. Si aucun animal ne meurt à la ferme pendant une période de 12 mois, le producteur doit envoyer un échantillon d'au moins un animal de réforme âgé de plus de 24 mois.</p>	<p>-Signaler immédiatement tout cas suspect de tremblante aux autorités de la santé animale.</p> <p>-Identifier officiellement tous les animaux d'un troupeau qui sont âgés d'un an ou plus. Les animaux âgés de moins d'un an doivent être identifiés lorsqu'ils changent de propriétaire, sauf ceux qui vont à l'abattoir.</p> <p>-Faire effectuer une inspection annuelle par le personnel des autorités fédérales ou de l'état</p> <p>- Conserver les dossiers conformément aux exigences du programme. Les propriétaires doivent consigner les acquisitions, les départs, les naissances et les décès. Les dossiers doivent être conservés pour un minimum de cinq ans après le décès d'un animal, ou après son retrait du troupeau.</p> <p>-Envoyer un échantillon des animaux qu'on soupçonne atteints de la tremblante ou d'autres maladies neurologiques ou chroniques.</p> <p>- Informer le personnel de l'Animal and Plant Health Inspection Service (APHIS) ou du vétérinaire de l'état du décès de tout animal âgé de 14 mois ou plus.</p>



	Canada	États-Unis
Cheminements	<p><u>Cheminement 1 :</u></p> <p>-Offert aux producteurs de moutons et de chèvres.</p>	<p><u>Complete Monitored :</u></p> <p>-Les producteurs doivent respecter toutes les exigences énumérées ci-dessus.</p>
	<p>-Seul cheminement qui respecte les normes de l'OIE et respecte les règlements liés au commerce international.</p>	<p>-Les producteurs ne peuvent acheter des brebis provenant de troupeaux qui ne sont pas inscrits au programme ou de troupeaux ayant un statut inférieur.</p>
	<p>-Similaire au cheminement Export Monitored du programme américain.</p>	<p>-Après avoir atteint les exigences de ce cheminement pendant cinq années consécutives, les producteurs passent au niveau Complete Monitored Certified.</p>
	<p>-Exigences: surveillance du troupeau, recours aux services d'un vétérinaire accrédité pour la tremblante, préparation d'un inventaire annuel de tous les moutons/chèvres, envoi d'échantillons de cerveau aux fins de tests de dépistage de la tremblante.</p>	
	<p>-Le troupeau doit être fermé à l'ajout de femelles et d'embryons, sauf s'ils proviennent de troupeaux provenant d'un niveau équivalent ou supérieur du programme.</p>	
	<p><u>Cheminement 2 :</u></p> <p>-Offert uniquement aux producteurs de moutons.</p>	<p><u>Export Monitored:</u></p> <p>-Seul cheminement qui respecte les normes de l'OIE et respecte les règlements liés au commerce international.</p>
	<p>-Exigences: génotype de toutes les brebis du troupeau, retrait de toutes les femelles QQ, test supplémentaire de la membrane nictitante ou biopsie rectale.</p>	<p>-Similaire au cheminement 1 du programme canadien.</p>
	<p>--Permet aux producteurs de passer au niveau Certifié après deux ans.</p>	<p>-En plus de respecter les exigences du cheminement Complete Monitored, le cheminement Export Monitored exige que tous les animaux âgés de plus de 14 ans qui meurent à la ferme fassent l'objet d'un test de dépistage de la tremblante, et les animaux destinés à l'abattoir doivent subir une inspection par un vétérinaire avant l'abattage dans un abattoir inspecté par le gouvernement fédéral ou de l'état</p>
		<p>-Les producteurs reçoivent le grade Export Certification après un minimum de sept années de surveillance. Un minimum de 30 animaux matures doivent subir un test de dépistage de la tremblante.</p>
	<p><u>Cheminement 3 :</u></p> <p>-Offert uniquement aux producteurs de moutons.</p>	<p><u>Selective Monitored :</u></p> <p>-Offert pour tous les troupeaux et est conçu pour les producteurs d'agneaux/de chèvres destinés à l'abattoir, pour permettre la surveillance des grands troupeaux.</p>
	<p>-Les producteurs peuvent choisir de tester tout le troupeau ou seulement les béliers.</p>	<p>-Seuls les mâles de plus d'un an doivent être identifiés officiellement.</p>
	<p>-Exigences: test du génotype des animaux qui composent le troupeau et retrait des animaux QQ.</p>	<p>-Les producteurs s'engagent à fournir des animaux qui doivent être abattus ou qui meurent aux fins de tests de dépistage.</p>
<p>-Permet aux producteurs de passer au niveau «certifié» après un an.</p>	<p>-Le nombre d'animaux à fournir par année dépend de la taille du troupeau.</p> <p>-Le niveau Selective Monitored est conservé indéfiniment, tant que le troupeau respecte les exigences de la catégorie.</p>	



	Canada	États-Unis
Qu'est-ce qui est payé par le programme?	<p>-Nouvelle subvention imminente pour la visite annuelle du vétérinaire, la prise, l'envoi et le teste des échantillons d'obex.</p> <p>-L'analyse en laboratoire des échantillons d'obex est actuellement payée par le programme national de surveillance de la tremblante de l'ACIA.</p> <p>-Les frais d'administration du projet sont couverts par des subventions gouvernementales et le soutien de l'industrie. De 2005 et 2009, le programme a coûté environ 75:000:\$ par année.</p>	<p>-Les producteurs peuvent demander des étiquettes d'oreilles officielles sans frais auprès de l'United States Department of Agriculture (USDA) et obtenir les services présentés ci-dessous.</p> <p>-L'USDA offre gratuitement jusqu'à 30 tests de cerveau par troupeau.</p> <p>-Le personnel de l'USDA effectue l'inspection annuelle du vétérinaire gratuitement. Les producteurs doivent fournir suffisamment de personnel pour manipuler les animaux.</p> <p>-Le budget du programme en 2010 s'élève à</p> <p>-L'inscription au programme est sans frais.</p>
Coût pour les producteurs	<p>-Frais d'inscription annuels de 52,50:\$/heure (plus TPS) pour le traitement des dossiers.</p> <p>-Visite annuelle d'un vétérinaire accrédité pour effectuer l'inventaire du troupeau (varie selon le vétérinaire).</p> <p>-Les producteurs doivent payer les frais associés à l'identification des animaux.</p> <p>-Les producteurs doivent payer pour que le vétérinaire vienne à la ferme pour prendre l'échantillon de cerveau, sauf si l'animal est un cas suspect de tremblante. Dans ce cas, on doit communiquer avec l'ACIA, qui s'en chargera.</p>	<p>-Les producteurs doivent payer pour que le vétérinaire vienne à la ferme pour prendre l'échantillon de cerveau, sauf si l'animal est un cas suspect de tremblante. Dans ce cas, on doit communiquer avec l'USDA, qui s'en chargera.</p>
Information sur le vétérinaire	<p>-Les producteurs doivent faire affaire avec un vétérinaire accrédité pour la tremblante.</p>	<p>- Les producteurs doivent faire affaire avec un vétérinaire accrédité pour la tremblante.</p>
Exigences sur l'importation	<p>-Les producteurs qui veulent importer des brebis ou des chèvres femelles depuis les États-Unis doivent faire partie du cheminement 1.</p>	<p>-Les producteurs qui veulent exporter des brebis ou des chèvres femelles au Canada doivent faire partie du cheminement Export Monitored pathway, ou faire partie du cheminement Complete Monitored et avoir effectué des tests de cerveau sur tous les animaux morts âgés de plus de 18 mois pendant une période d'au moins un an.</p>
Participation des producteurs	<p>-60 troupeaux dans le cheminement 1.</p> <p>-1 troupeau dans le cheminement 3.</p>	<p>-48 troupeaux dans le cheminement Export Monitored.</p> <p>-11681 troupeaux dans le cheminement Complete Monitored.</p> <p>-5 troupeaux dans le cheminement Selective Monitored.</p>